

République Française  
Département : LOT  
Arrondissement : Cahors  
PESCADOIRES - Commune

-  
-

## **Procès verbal**

Le jeudi 17 juillet 2025 à 19 heures 00, l'assemblée, régulièrement convoquée le 04 juillet 2025, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Serge BLADINIERES.

Secrétaire de la séance : Madame Dominique CAMPOURCY

**Présents** : Monsieur Serge BLADINIERES Monsieur Jean-Paul BURI Madame Dominique CAMPOURCY Monsieur Christel VALADE Monsieur Bernard ALZAGA Monsieur David DELVILLE Monsieur Jean-Paul GAILLARD Madame Sandrine MONTROYA

**Représentés** :

**Absents et excusés** : Monsieur Jacques MAS MAURY Madame Anick ROUBY

### **Ordre du jour** :

Approbation du PV de la séance précédente  
Désignation du secrétaire de séance

Décision du Maire  
Engagement de la mission bureau d'études structures de la FDEL-TE46  
Décision modificative

### **Délibérations du conseil** :

Missionner un bureau d'études structures de la FDEL-TE46 (N° DE\_012\_2025)

Le Maire présente à l'assemblée la pré-étude technico-économique réalisée par la FDEL-TE46 concernant un projet photovoltaïque sur le bâtiment de l'atelier municipal et des vigneronns indépendants en vue de faire de l'autoconsommation collective,

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer sur la poursuite du projet.

La FDEL-TE46 pourra ainsi engager la mission bureau d'études structures afin de réaliser une analyse précise de la capacité de la structure à recevoir une installation photovoltaïque.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré à l'unanimité, décide de poursuivre le projet et donne pouvoir à Monsieur le Maire pour signer tout document afférent.

Délibération : adoptée

Délibération de la décision modificative n°1 - PESCADOIRES 2025 (N° DE\_013\_2025)

Une opération d'ordre a du être effectué afin de pouvoir amortir en une année le tracteur acheté en commun avec la commune de Lagardelle pour un montant de 6790.19€ et procéder à sa neutralisation.

<b>Fonctionnement</b>		<b>Recettes</b>	<b>Dépenses</b>
681 (042)	Dot. amort. et prov. Charges de fonct.	0	6 790,19
77681 (042)	Neutralisation des amortissements	6 790,19	0
<b>TOTAL FONCTIONNEMENT</b>		<b>6 790,19</b>	<b>6 790,19</b>
<b>Investissement</b>		<b>Recettes</b>	<b>Dépenses</b>
28041411 (040) - 0	Subv.Cne GFP : Bien mobilier, matériel	6 790,19	0
198 (040) - 0	Neutralisation des amortissements	0	6 790,19
<b>TOTAL INVESTISSEMENT</b>		<b>6 790,19</b>	<b>6 790,19</b>
<b>TOTAL</b>		<b>13 580,38</b>	<b>13 580,38</b>

Délibération : adoptée

**Décision du Maire :**

Il est décidé de procéder au virement de crédits suivants afin d'acheter des tables et chaises pour la salle des fêtes d'un montant maximum de 8000€ TTC :

Virement de 8000€ de l'opération 123 au compte 204182 à l'opération 111 au compte 2184.

**Informations diverses :**

- révision de la climatisation de la salle des fêtes sera faite par l'entreprise DAIKIN
- le nettoyage du toit de la salle des fêtes a été fait
- sur les toits de deux logements à côté de la salle des fêtes, le changement de tuiles cassées a été réalisée
- sur le bâtiment que loue les vignerons indépendants : tuiles remplacées, gouttières et démoussage également fait
- la toiture et la cour du presbytère sont terminées
- projet : peintures des volets sur les différents logements communaux

Monsieur Serge BLADINIERES  
Président de séance

Madame Dominique CAMPOURCY  
Secrétaire de séance